



REPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Université de Sfax
Ecole Supérieure de Commerce

**PROJET DE MODERNISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN
SOUTIEN A L'EMPLOYABILITE PROMESSE**

**PAQ-Développement de la Gestion Stratégique des Etablissements
d'Enseignement Supérieur (PAQ-DGSE)**

PAQ-DGSE-039-USF-ESCS

**RENFORCEMENT DES CAPACITES DE GESTION PEDAGOGIQUE,
ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET DE VIE UNIVERSITAIRE DE
L'ESC SFAX**

TERMES DE REFERENCE

TDR-D3-01-2021

« Formation des enseignants coaches »

Sommaire

1.	Contexte de l'action.....	3
2.	Objectifs et bénéficiaires de la mission.....	3
3.	Tâches à réaliser	3
4.	Thèmes de la formation	4
5.	Livrables	4
6.	Période, durée et lieu d'exécution de la mission	4
7.	Qualification et profil (consultant, expert)	4
8.	Dossier de candidature	5
9.	Conditions d'exécution de la mission	5
10.	Mode de sélection et négociation du contrat.....	6
11.	Conflits d'intérêt.....	7
12.	Confidentialité	7
13.	Sous-traitance.....	7
14.	Résiliation.....	7
15.	Textes de référence	7

1. Contexte de l'action

Le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS) a lancé le programme « *Projet de modernisation de l'enseignement supérieur en soutien à l'employabilité (PROMESSE)* », financé par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), qui vise l'amélioration de l'employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur et le renforcement de la gestion de l'enseignement supérieur. Suite à ce programme, le MESRS a conduit le projet de Développement de la Gestion Stratégique des Établissements d'enseignement supérieur (PAQ-DGSE) dont l'objectif principal est le renforcement des capacités de gestion pédagogique, administrative, financière et de vie universitaire des établissements universitaires.

C'est dans le cadre PAQ-DGSE que l'ESCS a obtenu un financement (durée de 24 mois) pour la mise en place d'un projet intitulé « *Renforcement des capacités de gestion pédagogique, administrative, financière et de vie universitaire de l'ESC Sfax* » focalisé sur quatre domaines spécifiques : gestion et gouvernance, formation et employabilité, recherche et innovation et vie estudiantine.

L'ESCS se propose, dans le cadre du domaine Recherche et innovation – **champ Concours d'initiatives innovantes** - de recruter un expert/consultant individuel/bureau d'étude et de formation pour la formation des formateurs en entrepreneuriat.

L'ESCS invite les candidat(e)s intéressé(e)s à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits dans les présents termes de références de cette mission téléchargeables sur le site web de l'Ecole.

2. Objectifs et bénéficiaires de la mission

L'action de formation vise à enrichir le profil professionnel des enseignants par l'éventail de compétences en culture entrepreneuriale, leadership, gestion et motivation des équipes, gestion des conflits et de stress, techniques de recherche d'emploi, ...

Nous visons aussi à doter les enseignants de compétences en Ingénierie pédagogique et méthodes de pédagogie innovantes (pédagogie active...).

3. Tâches à réaliser

Sur la base des objectifs fixés pour la mission, sous l'autorité de l'ESC de Sfax et du chef du projet PAQ-DGSE, le consultant (expert individuel ou bureau d'étude et de formation) aura à réaliser les tâches suivantes :

Promouvoir de nouveaux modes de travail fondés sur une pédagogie de l'implication et de l'interaction ;

Acquérir de nouvelles techniques de communication et de gestion de conflit dans un contexte entrepreneurial ;

Acquérir des compétences en gestion et motivation des équipes afin de faire progresser les étudiants et les aider à obtenir de meilleurs résultats aussi bien dans l'opérationnel quotidien que dans les projets qu'il compte entreprendre ;

Apprendre aux enseignants d'être des leaders capables d'influencer et de transmettre les caractéristiques des bons leaders à leurs étudiants, futurs entrepreneurs afin, de mener ou conduire leurs équipes afin d'atteindre l'objectif de leurs futures entreprises ;

Doter les enseignants et les chercheurs d'un savoir-faire favorisant l'utilisation des technologies innovantes pour l'enseignement et le développement des idées de projets favorisant le prototypage et la création d'entreprises.

4. Thèmes de la formation

Les résultats attendus sont principalement :

Etude approfondie du marché

Techniques de vente et de commercialisation

Techniques de communication

Leadership et culture entrepreneuriale

Management de l'innovation

Propriété intellectuelle

Marketing de l'innovation

Startups à très haute valeur ajoutés

5. Livrables

Les livrables doivent être rédigés en français (version numérique et papier), validés par le comité technique d'exécution et visés par le chef du projet.

1. Une note méthodologique basée sur ces termes de référence
2. Le plan de formation susmentionné ;
3. Les supports de formation fournis;
4. Les rapports de formation portant sur le déroulement de l'action de formation et les évaluations correspondantes ;
5. Les attestations de participation aux actions de formation.
6. Fiche de présence

L'envoi du rapport final de la mission à l'ESCS devra être effectué, dans les 15 jours qui suivent la fin de la mission.

6. Période, durée et lieu d'exécution de la mission

Le lieu de l'exécution de la mission de l'expert/consultant sera les locaux de l'ESCS. Des réunions périodiques de coordination seront prévues dans les locaux de l'ESCS.

La durée de la mission est de 3 jours.

La date de démarrage de la mission sera arrêtée lors de la négociation du contrat.

7. Qualification et profil (consultant, expert)

Peuvent participer à cette manifestation d'intérêt les experts/ consultants ayant :

- Un niveau supérieur et une bonne connaissance des structures de l'enseignement supérieur et de recherche ;
- Une expérience professionnelle pertinente dans le domaine;
- Une expérience pédagogique dans la formation et l'animation des séminaires ;
- Avoir participé à des actions et projets similaires ;

8. Dossier de candidature

Les consultants admissibles, au sens des directives « Sélection et emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale, octobre 2006 », désirant manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus, doivent adresser au directeur de l'ESCS, un dossier de candidature en langue française comprenant les pièces suivantes :

- **Lettre de candidature**, dûment datée et signée, au nom du Directeur de l'ESCS.
- **Curriculum vitae** du consultant, faisant état des diplômes obtenus et retraçant les principales qualifications du consultant et ses expériences professionnelles acquises en rapport avec la mission (voir modèle présenté en Annexe 1).
- **Références récentes (5 dernières années)** et pertinentes en missions similaires.
- Qualifications en rapport avec la nature de la formation.
- **Présentation de l'approche méthodologique** à adopter pour la réalisation de la formation.
- Présentation de la formation (Nom et contenu).
- Le document « termes de références » dûment signé et paraphé à chaque page.

Les dossiers de candidature doivent parvenir par voie postale (normale, recommandée ou rapide) ou par dépôt direct au bureau d'ordre de l'ESCS au plus tard **le 20/09/2021 à 12heures 00mn, heure locale** (le cachet du bureau d'ordre de l'ECS faisant foi pour déterminer les délais) avec la mention suivante :

Projet PAQ-DGSE-039-US-ESCS
TDR-D3-01-2021
« NE PAS OUVRIR,
MARCHE POUR LA FORMATION DES ENSEIGNANTS COACHS »

Les enveloppes comportant les offres techniques et financières doivent être envoyées par courrier recommandé ou par rapide-poste ou remise directement contre une décharge au : **bureau d'ordre de l'ESC Sfax, route de l'aéroport km 4, B.P.1081, 3018 Sfax Tunisie.**

9. Conditions d'exécution de la mission

9.1. Moyens et ressources à mobiliser par l'expert/consultant

Le consultant prend à sa charge les frais de transport : transport urbain et interurbain, l'hébergement et tous les frais engendrés par le séjour des personnes impliquées (Alimentation, etc.).

9.2. Données, Service, Locaux, Personnel et Installations à fournir par l'Université durant la mission

L'ESCS s'engage à mettre à la disposition l'expert/consultant, toutes les données nécessaires à l'exécution de sa mission et de mettre à sa disposition les équipements et les moyens matériels nécessaires durant l'exécution de la mission (vidéoprojecteur, impression, tirage, édition support numérique, ...).

9.3. Responsabilité l'expert/consultant

Le consultant est censé s'acquitter de sa mission avec la diligence voulue et selon les règles de l'art. La responsabilité du consultant envers l'ESCS est régie par le droit applicable aux marchés publics et/ou les directives de la banque mondiale.

10. Mode de sélection et négociation du contrat

La sélection de l'expert/consultant Individuel est faite conformément aux procédures définies dans les directives « Sélection et Emploi des Consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale, Editions Mai 2004 (Version révisée en Juillet 2014) ». Cependant, les consultants individuels appartenant à un bureau ou à un groupement peuvent présenter des candidatures individuelles.

Une commission de sélection (CS) des candidatures établit un classement des candidats selon les critères suivants :

Rubrique	Critères de Sélection	Notation
Rubrique1	Expérience générale et carrière professionnelle pertinente du consultant pour la mission : 5 points pour chaque projet assisté. 5 points pour chaque projet assisté des établissements d'enseignement supérieur et/ou de recherche. Expérience générale du consultant (entre 3 et 5 ans : 10 points ; supérieur à 5 ans: 20 points).	15 20 20
Rubrique2	Qualifications du formateur pour la mission	15
Rubrique3	Diplôme universitaire (15 points doctorat, 12 points master ou grade équivalent, 8 points maîtrise ou diplôme équivalent). Avoir assuré des formations similaires : 10 points par formation.	30
Total		100

Un Procès-Verbal de classement des consultants sera rédigé au terme de la sélection par la CS qui établira une liste restreinte pour la négociation du contrat. Un score minimal de **60/100** est requis pour être éligible. Tout candidat ayant un score nul dans l'une des rubriques sera éliminé de la sélection, indépendamment de son score final.

Avant son attribution définitive, le contrat est négocié avec l'expert/consultant sélectionné en concertation avec le chef du projet. Un PV est rédigé et visé par le chef du projet.

Les négociations portent essentiellement sur :

- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé de déroulement.
- L'approche méthodologique.
- Le contenu des livrables.
- La rémunération de l'expert/consultant.

11. Conflits d'intérêt

Les consultants en conflit d'intérêts, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect avec le projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale ou le MESRS, doivent déclarer leur conflit d'intérêts au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission ; en particulier, **tout fonctionnaire exerçant une fonction administrative doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer la mission.**

12. Confidentialités

L'expert/consultant retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

13. Sous-traitance

Le titulaire du marché doit en assurer l'exécution de la mission conformément à son offre. Il ne peut ni en faire apport à une personne, ni en confier son exécution à autrui.

14. Résiliation

La résiliation de plein droit intervient :

- En cas de décès du titulaire, sauf si la direction de l'ESC Sfax accepte la continuation du marché par les ayants droit.
- En cas d'incapacité physique manifeste et durable du titulaire du marché.
- En cas de faillite du titulaire sauf si l'ESC Sfax accepte les offres éventuellement faites par les créanciers dudit titulaire.
- En cas de manquement du titulaire à ses obligations et ses tâches.

15. Textes de référence

Le consultant est censé s'acquitter de sa mission avec la diligence voulue et selon les règles de l'art. La responsabilité de l'expert envers l'ESC de Sfax est régie par le droit applicable aux marchés publics et/ou les directives de la banque mondiale.

Pour toutes les dispositions non contraintes aux présents Termes De Référence ainsi que pour celles qui n'y sont pas prévus, le présent marché reste soumis aux :

- **Manuel des procédures du PAQ** (Annexes 10-a, b et c).
- **Décret n° 2014-1039 du 13 mars 2014**, portant réglementation des marchés publics.
- Réglementation spécifique de la Banque mondiale :
 - Directives Passation des Marchés de fournitures, de travaux et de services ;
 - Directives de sélection et emploi de consultants ;
 - Règlement de Passation des Marchés.

Ressources Drive : <https://drive.google.com/open?id=1oddsmn1NMvk107vv34PQndUCshXBoq-t>